

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, 2 mars 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

–

### **Prévention des risques sanitaires : Stéphane TRAVERT, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation renforce l'épidémiosurveillance en partenariat avec l'INRA et l'Anses**

–

**Stéphane TRAVERT, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a conclu ce vendredi 2 mars 2018 au Salon international de l'agriculture, un accord avec l'INRA et l'Anses, en présence de Philippe MAUGUIN, Président directeur général de l'INRA et Roger GENET, Directeur général de l'Anses. Cet accord vise à renforcer la surveillance sanitaire dans les domaines de la santé des végétaux, des animaux et de la sécurité sanitaire des aliments.**

60% des maladies humaines sont d'origine animale et représentent des défis majeurs de santé publique. D'autres maladies, humaines, ont un réservoir animal et peuvent causer de graves crises sanitaires. La **santé humaine et la santé animale sont interdépendantes et liées à la santé des écosystèmes** dans lesquels elles coexistent. Ces risques sont accentués avec la mondialisation, le changement climatique et le changement des comportements humains car tous ces phénomènes encouragent les évolutions et les adaptations.

Humains, animaux, écosystèmes sont donc liés ; santé publique, santé animale, santé végétale et santé environnementale le sont également. C'est le concept « one health » « une seule santé » développée par l'Organisation Mondiale de la Santé depuis les années 2000.

Pour se prémunir de ces risques, il est essentiel de renforcer la surveillance des populations et des écosystèmes. Pour protéger l'homme, il faut surveiller et protéger l'animal et son environnement.

En matière de sécurité sanitaire, les actions de surveillance contribuent à un pilotage efficace de l'action publique, en permettant notamment d'anticiper les crises et de diminuer leurs conséquences.

Les plateformes d'épidémiosurveillance dont la première en santé animale a été créée en 2011, reposent sur un partage de ressources, de compétences et d'outils dans un objectif commun de protection de la santé animale, végétale et humaine.

---

Contacts presse

Service de presse de l'Anses – Tel : 01 49 77 13 77/22/26 ; [presse@anses.fr](mailto:presse@anses.fr)

Service presse de l'INRA - Tel : 01 42 75 91 86 ; [presse@inra.fr](mailto:presse@inra.fr)

Service de presse de Stéphane TRAVERT - Tel : 01 49 55 59 74 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Les Etats généraux de l'alimentation ont souligné la nécessité de renforcer le dispositif national de surveillance et de prévention des risques sanitaires. L'accord tripartite conclu ce jour permettra de consolider les moyens affectés à ces missions par l'Etat et ses partenaires. L'accord prévoit ainsi l'affectation de nouveaux moyens humains et financiers auprès de l'INRA.

Liste des acteurs impliqués

- *santé animale* : Anses, Inra, Cirad, ONCFS, GDSFrance, Coop de France, SNGTV, Adilva, FNC,
- *santé végétale* : Anses, Inra, APCA, ACTA, Fredon France,
- *sécurité de la chaîne alimentaire*: Anses, Inra, Adilva, Coop de France, ACTIA, ACTA, ANIA, CGAD, FCD, Oqualim, Santé Publique France.